Chavagne Infos

Le journal municipal

juillet 2023

n°81

Dossier : Mobilités ..... p 12 - 15

SOMMAIRE

Vie municipale 2/4

Environnement Urbanisme 5/7

Solidarités 7/9

Patrimoine 10/11

Dossier du mois 12/15

Culture Sport Loisirs 15/20

Enfance jeunesse 20/21

Économie 22

Infos pratiques 23

Agenda 24

Directeur de la publication : René Bouillon
Directeur de la rédaction : Arnaud Boisivon
Comité participatif : Michèle Bachelot Coirier, Chantal Langouët, Raymonde Legeay, Carole Legendre, Catherine Dupont-Sherlaw, Denis Simon, Malik Rabault, Cynthia Robert, Katia Brulé, Stéphane Richard.

Contact courriel : mairie@chavagne.fr
Maquette : service communication
Impression :
Imprimerie IPO Bruz : 02 99 52 60 23
Tirage : 2 300 exemplaires
N° ISSN : 1624-6950

SERVICE COMMUNICATION

communication@chavagne.fr

www.chavagne.fr

@ChavagneInfos35

Retrouvez-nous également sur l'application mobile **PanneauPocket**

ÉDITO

L'été est là

Le mois de juin que nous venons de vivre nous a rappelé que l'été est là. Nous avons connu des températures élevées. Si le printemps a été pluvieux, les jours de juin ont été majoritairement secs. Cela a favorisé l'assèchement des sols, au détriment de la végétation et de l'alimentation des nappes phréatiques et des cours d'eau. Les premiers arrêtés ont été pris par le préfet pour mettre l'ensemble du département en état de vigilance sécheresse. On peut craindre que d'autres arrêtés suivent renforçant les restrictions. **Pour l'instant, chacun est appelé à la sobriété dans sa consommation en eau quelle que soit son origine.** En effet, Il nous faut repenser nos habitudes pour préserver la ressource en eau, amplifier nos actions pour réduire nos consommations au quotidien. Ces changements nous concernent tous et même si ceux-ci sont vécus comme des contraintes, ce sont aussi des opportunités pour agir et tendre vers des pratiques plus vertueuses, plus respectueuses de notre environnement. Des ambassadeurs de l'eau sont intervenus et réinterviendront sur la commune pour sensibiliser chacun aux gestes du quotidien pour économiser l'eau.

Depuis le début de l'année des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable effectués par la Collectivité Eaux du Bassin Rennais (CEBR) sont en cours dans l'objectif de préservation de la ressource par la diminution des fuites. Ces travaux initialement prévus au cours du premier semestre 2023 ont pris du retard et se termineront en septembre-octobre.

Le plan canicule est réactivé. Il est rappelé que pour faire face aux fortes chaleurs et leurs effets indésirables, la commune tient un registre sur lequel les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap isolées peuvent être inscrites. Les services de la mairie peuvent ainsi intervenir auprès d'elles par la suite. Il est important de rappeler les conduites à tenir lors de ces périodes de canicule et protéger ainsi les plus faibles et faire preuve de solidarité notamment auprès des aînés isolés.

Les investissements

Les investissements sont actuellement concentrés sur l'école élémentaire publique. Après la restructuration du bâtiment sud, **les travaux de reconstruction du bâtiment nord ont débuté pour se terminer à l'été 2024.** Ce projet d'un coût estimé à près de 2 millions d'euros sera financé par diverses subventions : le fonds de concours apporté par Rennes Métropole de 600 000 €, des subventions demandées à l'ÉTAT (280 000 €) et la Caisse d'allocations familiales (100 000 €) l'autofinancement sera de près de 50%.

Parallèlement, il nous faut penser au remplacement de la chaudière gaz naturel vieillissante de l'ensemble du groupe scolaire. Après des études portant sur la réalisation d'un réseau de chaleur avec l'ensemble des bâtiments communaux à proximité. Un marché public va être lancé pour des travaux en 2024.

Les mobilités

Le dossier du mois, réalisé par Nicolas Le Berder, conseiller délégué aux mobilités, y est consacré. **Chavagne s'inscrit dans le plan de déplacements urbains métropolitain** afin de répondre à des enjeux majeurs pour le territoire tels que les besoins croissants de mobilités tout en baissant de 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 en agissant sur tous les modes de déplacement pour changer les comportements de mobilité quotidienne en favorisant le transport en commun et l'intermodalité.

Un comité mobilités a été installé pour travailler sur le futur plan communal et inter-communal de déplacements. Ce plan vise à concrétiser notre participation à l'effort collectif pour atteindre les objectifs du projet de déplacements urbains de Rennes Métropole en les appliquant à notre commune.

Le scénario retenu permet d'éviter le transit dans le cœur de bourg, de favoriser les déplacements doux et sécuriser l'ensemble des déplacements. Celui-ci se fera en plusieurs étapes car en 2024, des travaux importants de voirie seront effectués pour créer un nouveau rond-point sur la D34 dans le prolongement du chemin de la Janais. En 2023, le plan prévoit de passer la zone urbanisée de la commune dans le dispositif « ville à 30 », quelques rues en sens unique en remettant le stationnement sur la rue afin de « rendre les trottoirs aux piétons » et de créer des doubles sens cyclables.

Une expérimentation portant sur une limitation de vitesse va être effectuée avec les communes de Mordelles et Le Rheu pour limiter le transit de véhicules qui, pour éviter les congestions sur les axes structurants, utilisent les routes de campagne.

Des travaux pour rendre accessible l'espace public aux personnes à mobilité réduite ont été effectués après le diagnostic réalisé avec l'association Handi-Chavagne.

Je vous souhaite, au nom des élus, de très belles vacances d'été que vous partiez ou que vous restiez à Chavagne.

René Bouillon,
Maire

NOUVEL HABITANT À CHAVAGNE ?

Vous avez emménagé à Chavagne après septembre 2022 ?

Nous vous invitons à vous inscrire à la cérémonie d'accueil des nouveaux Chavagnais qui aura lieu le **samedi 9 septembre 2023 à 11h** dans le cadre du Forum des associations. À cette occasion, une sacoche vous sera remise. Elle contient de nombreuses informations sur votre ville, Chavagne et Rennes Métropole.

Inscription : 02 99 64 24 11 ou communication@chavagne.fr

ENQUÊTE INSEE

L'Insee réalise, entre le 12 juin et le 16 décembre 2023, une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement. Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, certains ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

PERMANENCES DES ÉLUS

René BOUILLON, Maire :
sur rendez-vous.

Adjoints : sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la mairie ou le 02 99 64 24 11.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez la liste et le détail des délibérations sur le site internet de la Commune : www.chavagne.fr
> rubrique "Vie municipale"

Prochain Conseil :
Lundi 4 septembre 2023 à 20h
à l'Espace Chateaubriand.

HAUSSE DES TARIFS DE LA CANTINE

Les prix de l'alimentation et de l'énergie sont en constante augmentation, avec pour conséquence une hausse significative du coût des repas servis à la cantine scolaire. La commune de Chavagne doit répercuter l'augmentation de ceux-ci.

Mode de calcul

Afin de prendre en compte de façon plus équitable la diversité des situations des familles et simplifier leurs démarches, la commune a établi depuis plusieurs années sa politique tarifaire pour la restauration et les activités périscolaires en se référant au quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales pour le calcul des tarifs. Ce mode de calcul permet une évolution progressive en fonction des revenus des familles. Depuis la rentrée 2021, les repas servis proviennent de la cuisine centrale de Le Rheu et entrent pour 65 % dans le coût total. Les autres charges sont les dépenses de personnels, de produits d'entretien, des fluides, etc. La commune prend en charge une partie après paiement par les familles en fonction de leurs revenus.

Décisions prises pour l'année scolaire 2023/2024

À la rentrée de septembre 2023, les repas fournis par la cuisine de Le Rheu seront livrés à 5,17 € (4,83 € en 2022) soit une augmentation de 6,9%. Les autres charges sont également en hausse.

Le Conseil municipal a donc décidé d'adopter les mesures suivantes :

- Maintien de la tarification sociale (repas à 1 €) pour les enfants des familles les plus défavorisées. Les familles entrantes dans les 2 deux premières tranches du quotient familial seront soumises à ce tarif.
- La hausse des repas appliquée sera de 6 % de la tranche 3 à la tranche 8.
- Les tarifs pour les activités scolaires, périscolaires et extra scolaires seront également augmentés de 6 % pour toutes les tranches.

Depuis 2020, la municipalité avait choisi de ne pas appliquer intégralement la hausse des coûts des repas. Les fortes augmentations successives de l'énergie, des fluides et des charges de personnels ont impacté le budget 2022 et entraîneront des conséquences sur le résultat de l'exercice budgétaire 2023. L'épargne brute, qui conditionne les capacités de la commune à investir sera en baisse pour la deuxième année consécutive. Il devient donc impossible de faire supporter les différentes hausses au seul budget communal.

La construction de l'aile nord de l'école élémentaire représente un investissement important que nous devons achever en 2024. Les équilibres budgétaires sont très précaires suite à l'augmentation des taux d'emprunt et des coûts des matériaux. La rigueur budgétaire demeure donc une priorité ainsi que la répartition des charges entre l'utilisateur et le contribuable.

UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR POUR LE BULLETIN MUNICIPAL.

Jérémy Nicolas est désormais en charge de la distribution du Journal d'information municipal.

Habitant à Chavagne depuis plus de 10 ans, il connait bien la commune. Il a également été recenseur lors de la dernière campagne cet hiver.

Vous rencontrez un problème de distribution ? Vous ne recevez pas le bulletin dans votre boîte aux lettres ?

Signalez au 02 99 64 25 18 ou par mail à communication@chavagne.fr

ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

Depuis un an, Julia Charles, conseillère numérique mise à disposition par Rennes Métropole, intervient sur la commune de Chavagne.

Elle propose des ateliers d'accompagnement numérique individuels de 45 minutes ainsi que des ateliers collectif de 2h.

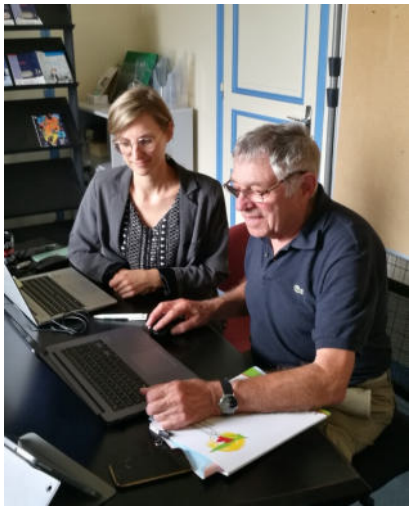

Ils s'adressent à toutes les personnes ayant besoin d'aide pour, par exemple, utiliser leurs outils informatiques (smartphone, tablette et ordinateur) ou bien installer une application, ou encore à celles qui aimeraient avoir des conseils pour naviguer sur internet ou gérer leurs courriels.

80 accompagnements ont pu être réalisés le lancement de ce service.

À partir de septembre, les ateliers seront consacrés aux réseaux sociaux : s'interroger sur l'utilisation des réseaux sociaux, de l'identité numérique et de l'e-réputation.

En fin d'année, la thématique portera sur les fraudes et escroqueries sur Internet.

Gratuit. Ouvert à tous. Sur inscription à l'accueil de la mairie ou au 02 99 64 24 11.

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET BOIS DE LA SILLANDAIS

Les diagnostics sont toujours en cours dans le bois dans le cadre du projet communal lauréat de la fondation Breizhbiodiv.

La LPO est en charge de l'inventaire avifaune et a proposé des animations plébiscitées par les scolaires du public et du privé pendant l'année scolaire. L'ONF s'occupe de l'inventaire des amphibiens et de l'inventaires de mares. Après avoir animé la fête de la forêt le 26 mars, l'animatrice pour la région a proposé deux animations pour les classes de cycle 2 dans le cadre du dispositif "La forêt s'invite à l'école".

Le GRETIA a pour mission de faire l'inventaire des invertébrés et a fait des passages pour repérer les mollusques et les papillons de nuits. Les spécialistes nous ont tenu au courant de la **découverte d'un escargot des marais en bordure de fossé forestier très rare en Bretagne mais certainement sous prospecté. Il s'agit de la Succinella** qui ressemble un peu à un coquillage marin. La carte montre la répartition de l'espèce.

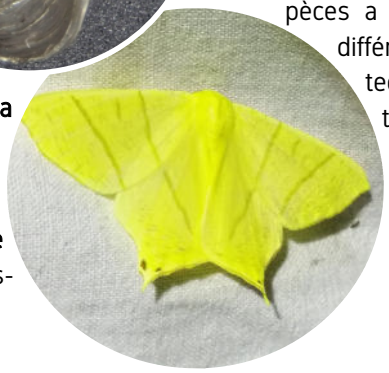

Le GRETIA a animé deux sorties papillons de nuits le 19 avril et le 9 juin dans le bois. Plus d'une trentaine d'espèces a été observée à la première et des différentes à la dernière suivant la même technique. Des draps blancs ont été tendus dans la prairie forestière derrière des lampes en attendant que les papillons de nuit se posent, désorientés et attirés par la lumière.

OPEN DATA

Les espaces verts de la commune sont désormais accessible en Open Data.

Les services techniques de la commune de Chavagne ont accueilli en novembre pour l'année 2022-2023 un stagiaire en licence professionnel des Métiers techniques des collectivités territoriales pour renseigner le Service d'Informations Géographique (SIG) accessible à tous sur le portail de Rennes Métropole. Un groupe de travail métropolitain a été formé avec plusieurs Directeurs des Services Techniques pour harmoniser les choix et avoir des cartes communes à toute la métropole.
Pour Chavagne, **147 haies ont été inventoriées pour un linéaire de 5157m. 903 surfaces enherbées ont été référencées, représentant environ 33ha**. Il suffit de cliquer sur ces surfaces, toutes identifiées par un numéro et un quartier pour voir le code de gestion qui leur a été attribué.
Pour rappel, le code 1 signifie une tonte par semaine (uniquement terrain de foot), le code 2 (centre bourg), une tonte toutes les deux semaines, le code 3, toutes les 3 semaines (quartiers hors-centre), le code 4, (2 fauchages par an), le code 5 (1 fauchage par an). Les zones ciblées en fauche tardive permettent d'augmenter la biodiversité communale avec plus

d'habitats pour les insectes, de la nourriture avec les plantes mellifères comme la fleur de trèfle par exemple.

Un travail complémentaire, invisible sur le portail pour le moment, a été mené par le stagiaire pour répertorier les arbres avec une application "Boom" développée par le bureau d'études Aubépine.

Retrouvez les cartes sur : https://data.rennesmetropole.fr

Les surfaces enherbées :

Les haies :

TRAVAUX

Les travaux de reconstruction de l'aile nord de l'école élémentaire démarrent pour une durée de 12 mois.

Cette nouvelle construction sera composée de trois accès, d'un petit hall, de 6 classes, de sanitaires filles et garçons, d'une salle polyvalente indépendante avec sanitaire, d'une salle périscolaire, d'un pôle enseignant, de locaux techniques et de ménage.
Afin de réduire son empreinte écologique, la Commune a opté pour l'utilisation d'un béton bas carbone pour toutes les fondations, d'une structure en ossature bois isolée de laine de bois.
La toiture en bac-acier comprendra de larges ouvertures afin de permettre un apport de lumière et de chaleur important dans les dégagements et les classes.

Cette construction représente le principal investissement de la commune.

INFO STAR

Demander à descendre entre deux arrêts ? C'est possible.

Afin d'assurer proximité et sécurité à ses usagers du soir, le STAR a mis en place la descente à la demande. L'objectif, est de permettre aux voyageurs et voyageuses de se rapprocher au plus près de leur destination et de limiter au maximum les trajets à pied.

Le service s'applique sur toutes les lignes de bus du réseau STAR à partir de 22h. Pour pouvoir y accéder, il faut être un voyageur seul (homme ou femme), et en faire la demande au conducteur au plus tard un arrêt avant votre point de descente.

Pour découvrir toutes les modalités, rendez-vous sur star.fr

CONSEIL ORNITHO

Nourrissage des oiseaux, quand et pourquoi arrêter ?

Le nourrissage des oiseaux est pratiqué l'hiver par des millions de personnes dans leur jardin, et il est bien souvent vital pour de nombreuses espèces durant cette période de pénurie alimentaire. Un nourrissage permanent peut cependant avoir des conséquences néfastes et mettre en danger certaines populations d'oiseaux.
Ainsi, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) conseille de nourrir les oiseaux uniquement en période de froid prolongé, soit en général de la mi-novembre à fin mars. Dès que le printemps s'installe, les oiseaux commencent à établir leur territoire et débutent la construction de leur nid ou recherchent la cavité où ils pondront leurs œufs. S'il est alors tentant de les attirer aux mangeoires pour mieux les observer, la mise à disposition de nourriture n'est plus nécessaire, la nature fournissant suffisamment d'aliments "de saison" à l'avifaune, y compris dans les villes. Continuer de nourrir les oiseaux peut même devenir contre-productif et leur nuire.

DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Adresse des travaux	Nature des projets
6 allée du Charron	Extension de l'habitation
5 rue de la Petite Fontaine	Abri de jardin
15 rue des Sablières	Création d'ouvertures
26 rue du Parc	Création d'ouvertures
19 rue des Sablières	Agrandissement et création d'ouvertures
4 allée Madame de Sévigné	Démolition d'une partie de la clôture
1 rue de la Petite Fontaine	Modification des menuiseries
4 rue d'Hoëdic	Abri de jardin

OPÉRATION "FLEURISSEMENT DE PIED DE MUR"

Fleurissement en pied de mur : où en est-on ?

Il est temps de faire un bilan de l'opération "fleurissement de pied de mur" de ce printemps 2023 piloté par le comité fleurissement durable.
Il s'est réuni à trois reprises à l'automne, en janvier et le 2 juin en format "balade" pour constater le rendu de l'opération. Le comité a pu constater les prémices de fleurissement début juin sur les pieds de murs ensemencés par les services techniques et les enfants des classes à la mi-mars : venelle buissonnière, devant la maison d'Angèle, le long de la bibliothèque côté maternelle.

Nous pouvons observer la floraison en ce moment de 3 espèces sur les 16 présentes dans le mélange de graines avec 3 couleurs dominantes : le bleu "lin" de la fleur de lin, le violet de la nielle des blés et le jaune d'or de la chrysanthème des moissons.

D'après certains retours, ces zones débitumées par les services offrent de meilleurs résultats que chez les particuliers, pourtant nombreux à avoir participé à l'opération.
51 enveloppes ont été distribuées en mairie et 138 en bibliothèque. Ces enveloppes ont été fabriquées et remplies par les jeunes de l'espace jeunes et les enfants du centre de loisirs. Pour donner suite à leur travail, le service jeunesse leur proposera une balade le long des pieds de mur fleuris.

Pour la suite, nous encourageons les Chavagnais à récolter des graines quand elles sont bien séchées pour semer l'an prochain ou bien laisser les plants se ressemer.
Par exemple, devant la bibliothèque de nombreuses graines de coquelicot seront à récolter une fois séchées. À l'automne, on peut imaginer planter des vivaces en complément devant chez vous ou sur des venelles.

Pour rappel, chaque habitant est responsable de l'entretien de son pied de mur (entre le trottoir et le mur) et la ville entre la chaussée et le bord du trottoir.

ET SI VOUS DEVENIEZ "FAMILLE SOLIDAIRE" ?

Le dispositif « Familles solidaires » du Département d'Ille-et-Vilaine permet à des familles bretilliennes de parrainer et/ou d'accueillir des mineurs ou jeunes majeurs non accompagnés (jeunes autonomes de plus de 16 ans et moins de 21 ans).

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont des jeunes de nationalité étrangère arrivés seuls sur le territoire français sans ressources et isolés de leurs familles. Ils sont pris en charge par le Département dans le cadre de sa mission de protection de l'enfance. Concrètement, le parrainage permet de proposer à un ou une jeune des temps de répit par rapport à la vie en collectivité et de tisser des liens localement : accueil pour un repas en famille, sortie, activité de loisirs, soutien scolaire…

Plusieurs jeunes sont concernés et intéressés par un parrainage près de chez vous.

Vous souhaitez en savoir plus ou vous souhaitez proposer un parrainage ? Rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/familles-solidaires ou contactez le Département par mail à famillessolidaires@ille-et-vilaine.fr

PLAN CANICULE

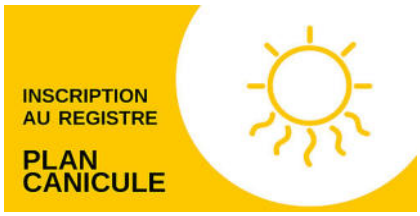

Le Plan canicule vise à prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, en particulier pour les populations les plus fragiles.

Depuis 2004, le Plan Canicule est activé chaque année et couvre la période du **1er juin au 15 septembre.** Ce plan définit des niveaux d'alerte des épisodes de chaleur et les actions qui y sont associées, afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleur.
Dans ce cadre, le maire est dans l'obligation de tenir un registre nominatif des personnes de plus de 65 ans, handicapées et/ou vulnérables, fragiles, isolées vivant à domicile.
Le recensement est facultatif et volontaire. Il peut se faire par la personne elle-même, par son représentant ou après accord de la personne concernée, par un tiers (médecin, service ou personne intervenante voir même un voisin).

Un registre est ouvert à la Mairie de Chavagne. Nous vous invitons à vous y inscrire ou, après accord, inscrire vos proches :

- **Par téléphone : 02 99 64 24 11**
- **Par mail : mairie@chavagne.fr**
- **Par courrier : Mairie de Chavagne – Rue de l'Avenir 35310 Chavagne**
- **En ligne sur le site internet de la commune (rubrique : *Social et santé* > sous-rubrique : *Seniors*).**

En s'inscrivant sur le registre, la commune de Chavagne assurera une veille téléphonique auprès des personnes isolées et proposera des visites de courtoisie assurées par Lou-Ange et Salomé, volontaires en service civique à la mairie de Chavagne.
En cas de déclenchement du plan canicule, les habitants de Chavagne peuvent se porter volontaires pour rendre visite aux personnes isolées dans leurs quartiers afin de leur donner des consignes de protection à la chaleur. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie. Par la suite, vous serez contactés par les services de la mairie en cas d'alerte canicule.
La commune de Chavagne vous remercie par avance de votre collaboration et solidarité.

REPAS DES AÎNÉS

Rendez-vous le 23 septembre!

Le repas des aînés est programmé cette année le samedi 23 septembre à la salle de l'Entre 2 Rives.

Les personnes de plus de 74 ans seront invitées pour un moment festif et convivial.

Pour plus d'info : accueil de la mairie - 02 99 64 24 11

LES MARDIS RÉUNIS

Un pique-nique participatif à destination des personnes retraitées est organisé le mardi 5 septembre à l'étang de la Sillandais.

Lou-Ange et Salomé organisent un pique-nique à l'étang de la Silandais pour leur fin de mission en service civique à la mairie de Chavagne. Pour ce moment convivial entre services civiques et personnes retraitées, elles vous invitent à apporter des sandwichs, salades ou autres afin de partager et de profiter ensemble. Elles se chargeront des boissons et des gâteaux !

Déroulement de la journée : arrivée à 12h, pique-nique collectif, puis après-midi jeux en extérieur.

Si vous êtes intéressés par ce temps de convivialité, merci de vous inscrire en mairie ou par téléphone au 02 99 64 24 11.

DON DU SANG

Prochaine collecte : lundi 14 août de 14h30 à 19h à la salle de l'Entre 2 Rives.

Uniquement sur rendez-vous :

https://dondesang.efs.sante.fr

4 chiffres clés du don de sang.

- Chaque année, **1 million de malades** sont soignés.
- 1h de votre temps suffit à sauver **3 vies** !
- Chaque jour, nous avons besoin de **10 000 dons**.
- Vous pouvez donner toutes les **8 semaines**.

Lancez-vous, donnez votre sang !

ASSURANCE MALADIE

La CPAM développe une offre de service sur rendez-vous téléphonique.

Depuis mars, pour toute question sur leur dossier d'Assurance Maladie, les assurés n'ont plus besoin de se déplacer, ni de patienter dans les files d'attente.

Ils peuvent prendre un rendez-vous téléphonique depuis leur compte Ameli ou en appelant le 36 46.

Le jour du rendez-vous, c'est le conseiller de l'Assurance Maladie qui appelle à l'heure fixée, sur le numéro de téléphone renseigné dans le compte ameli, pour faire le point sur le dossier.

Tout savoir sur les RDV téléphoniques de l'Assurance Maladie : www.ameli.fr

À CHAVAGNE, UN PETIT PATRIMOINE QUI RACONTE SON HISTOIRE : LES FOURS

Entre le milieu du 19ème siècle et le 20ème, de nombreux fours furent construits dans nos campagnes. Les dernières constructions remontent aux années 1900.

Par définition, un four est un ouvrage de maçonnerie rond et voûté, soit accolé à un bâtiment d'habitation comme celui de l'Égacé soit dans la cour commune comme celui de la ferme "Le Relais".
Pour son bâti on utilisait les matériaux que la nature mettait à disposition : nous notons que les fours de Chavagne sont constitués souvent de schiste pourpre de Pont-Réan, de granit soutenant l'entrée du four, de briques provenant peut-être de la briqueterie d'Apigné en fonctionnement de 1923 à 1971 (four à la Mare doux et à la Petite Noë). Ces matériaux étaient liés entre eux par de la terre glaise ou du mortier.

L'ouverture du four qu'on appelle "la gueule" était souvent arrondie en anse de panier, ornée de pierres de taille locales, équipée d'une porte en fonte avec des poignées. (four des Fontenelles).

Four des Fontenelles

Jusqu'en 1789, les fours appartenaient aux châtelains, pour faire leur pain, les paysans étaient contraints de les utiliser moyennant une redevance nommée "le Ban".

Après l'abolition des privilèges, chacun eut la possibilité d'avoir son four et certains devinrent communaux.

Four de la Petite Noë

Four de la ferme "Le Relais"

Four à la Mare Doux"

Sur Chavagne, nous avons déjà repéré plusieurs fours aux lieux dits :

- **Le Pré vert** (four communal en projet de rénovation)
- **Babelouse,**
- **La Mare doux,**
- **Les Fontenelles,**
- **La Vigne,**
- **L'Egacé,**
- **La Petite Noë,**
- **Le Relais,**
- **Le Petit Bois.**

Si vous possédez ou connaissez un four non signalé, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Contact : Nicole Gillois, gilloisnicole@gmail.com

TÉMOIGNAGE

Et de ce pas, nous allons chercher la mémoire à la Maison Héléna de Chavagne, auprès de Mme Yvette Malard.

Elle nous raconte la fabrication du pain à la ferme de l'Egacé, là où elle s'est installée avec son mari Jean en 1955, sur l'exploitation de ses beaux-parents.

« Le premier rôle du four était de cuire le pain, une fois par semaine pour nourrir toute la famille et les employés quand il y en avait. On y cuisait aussi des rôtis, des pâtés.

Les familles utilisaient la farine qui venait du Moulin de Champcors (situé sur la Vilaine en Bruz) ou du Moulin de Bury (situé sur le Meu en Chavagne). Certains agriculteurs pratiquaient avec le boulanger un échange (blé-farine-pain). L'agriculteur devait fournir son blé. Exemple : l'équivalent de 1000 kg de farine lui donnait droit à 800 kg de pain plus le son (enveloppe du grain de blé, qui était consommée par les animaux).

Chaque pain pesait environ 3 kg. Les premiers jours le pain était croustillant, mais au bout de quelques temps il était beaucoup plus dur, donc consommé sous forme de soupe de pain.

Chauffer le four était tout un art et une habitude, un savoir-faire qui relevait souvent du chef de famille. Pour savoir si le four était à point pour la cuisson, toutes les briques intérieures devaient être blanches. La technique de Jean, mon époux, c'était d'aller chercher une feuille de chou qu'il déposait sur le seuil du four, si la feuille grillait instantanément le four était trop chaud ! Il fallait être maître de son four !

Binoches

Pour chauffer un four, il fallait 4 à 5 fagots de bois bien sec. Une fois ce bois consumé, on poussait les braises et les cendres sur le côté avant d'enfourner le pain. Le pain était conservé dans le fournil, quand il y en avait un, c'était une pièce attenante au four.

Le pain était pétri par le chef de famille la veille de la cuisson, à partir de la farine, de l'eau, du sel, et du levain. Il était mis dans la binoche (corbeille en jonc). Parfois, il levait mal, il était plus plat, c'était souvent parce qu'il avait pris froid entre la préparation et la cuisson. On appelait ce pain mal levé « la queue de rat ». On ne jetait jamais de pain, s'il devenait trop dur, il était utilisé pour les volailles, les porcs, on le faisait tremper dans la « lavure », eau de vaisselle souvent grasse.

Le four était beaucoup utilisé au moment de la tuerie du cochon pour y faire cuire les pâtés.

À la ferme on mangeait beaucoup de pain, voici comment :

Vers 7 h du matin : petit-déjeuner avec du pain-beurre

Vers 10 h : pain et lard

Vers 13 h : déjeuner commençant par une soupe de pain

Vers 17 h l'été de juin à septembre : un encas à base de pain (pain-beurre-chocolat pour les enfants aussi)

Vers 20 h : diner commençant par une soupe de pain.

À la fin de la seconde guerre mondiale, l'utilisation des fours s'est éteinte petit à petit. Les boulangers passaient dans les lieux-dits, j'appréciais beaucoup le pain frais ! »

Cet article a été rédigé par : Armand Bagot, Elisabeth Cueff, Catherine Dupont-Sherlaw, Nicole Gillois et Philippe Monnier.

MOBILITÉS

Les mobilités sont en pleine évolution suite à la pandémie du Covid-19, à la prise de conscience du dérèglement climatique ainsi qu'à la hausse des prix de l'énergie (pétrole, électricité, etc.).
Il est important de rappeler que les transports représentent l'émission de près d'un tiers des gaz à effet de serre.
La prise en compte des déplacements des personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant, poussette...) est désormais primordial.

Dans ce contexte, la commune de Chavagne et Rennes Métropole mettent en place plusieurs leviers, avec des alternatives à la voiture solo tout en sécurisant les déplacements des modes doux (piétons, vélos, etc.).

Dans ce dossier, vous trouverez un état des lieux des divers moyens de déplacement dans la commune ainsi que quelques projets futurs.

Nicolas Le Berder
Délégué aux mobilités

LE BUS

Depuis octobre 2022, Chavagne propose deux lignes de bus :

- **le 56**, qui se rend jusqu'à Charles de Gaulle à Rennes en passant par Moigné et la place de la République (ligne A du Métro). Un bus toutes les 40 minutes environ. Cet itinéraire permet aux usagers à l'arrêt « Pont d'avoine » des correspondances avec Le Rheu et Mordelles. C'est une véritable liaison intercommunale pour les usagers du CIAS, de l'épicerie sociale et pour nos collégiens et lycéens qui trouvent ainsi d'autres solutions de transport que les bus scolaires.

- **le 156 express**, qui relie Chavagne vers la place de la République en faisant un arrêt à la station de métro St-Jacques-Gaîté. (Ligne B du Métro) avec 4 départs le matin et 5 retours le soir. Cette ligne est en expérimentation et sera reconduite à la rentrée compte tenu du nombre croissant de voyageurs.

La ligne 229 (Mordelles/Chavagne/Bruz) **et la ligne 241** (Mordelles/Chavagne)
Ces ligne sont ouvertes à tous les voyageurs. Avec la ligne 229, les personnes se rendant à Ker Lann peuvent y trouver leur compte. Les horaires de ces lignes sont adaptés aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires desservis.

La ligne 211 (qui desservait le collège Cleunay) sera supprimée suite au redéploiement des collégiens vers Mordelles.

PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAIN : RENDRE LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS

Le plan communal de déplacements prévoit de remettre sur l'ensemble du territoire communal, le stationnement sur la voie et rendre ainsi les trottoirs aux piétons. Cela se fera de manière progressive. Après la rue des Fontenelles et la rue des Sablières, cet été, ce sont les rues des Aubiers et du Boulay qui sont concernées.

Les habitants doivent stationner leurs véhicules sur l'espace privé (deux places doivent avoir été prévues pour cela lors du permis de construire). Le stationnement sur l'espace public ne doit être qu'exceptionnel, notamment pour les personnes de passage.

Les trottoirs situés rue de l'Épine et avenue de l'Espérance viennent d'être refaits. **Afin d'éviter une détérioration rapide, il est souhaitable que les véhicules ne soient pas stationnés dessus. Des marquages au sol seront réalisés prochainement.**

En 2024, la sécurisation du Carrefour de Belle-Branche (interdiction de tourner à gauche et d'aller tout droit) ainsi que la création d'un giratoire à l'intersection du chemin de la Janaie et de la RD 34 modifiera le flux automobile dans le secteur centre.

CHAVAGNE - VILLE À 30 KM/H

À partir de septembre, notre commune sera labellisée "Ville à 30 km/h" comme d'autres villes dont Rennes.

Des panneaux d'informations seront installés aux différentes entrées de Chavagne. À noter que la rue de l'Avenir jusqu'au rond-point de Villeneuve sera aussi limitée à 30 km/h. **Ainsi, toute la zone urbanisée de la commune sera dans le dispositif « Ville à 30 ».**

Devant l'augmentation des déplacements à pied et à vélo, la circulation routière doit être adaptée. La généralisation des priorités à droite se fera au cours des mois suivants.

Les avantages de cette règlementation :

- Chavagne est en zone 30 depuis plusieurs années. Plus de 95% des rues sont déjà limitées à 30 km/h.
- La ville à 30 km/h devient la norme de circulation favorisant la sécurité et la cohabitation entre automobilistes, 2 roues moteurs, piétons et cyclistes.
- Une mesure pour la sécurité routière : à 30 km/h **les risques d'accidents diminuent, la distance d'arrêt est réduite** et le champ de vision élargi. Les plus vulnérables, les enfants, les personnes âgées, sont mieux protégés.
- La ville à 30 n'affecte pas les temps de parcours et donne une meilleure lisibilité du plan de circulation.

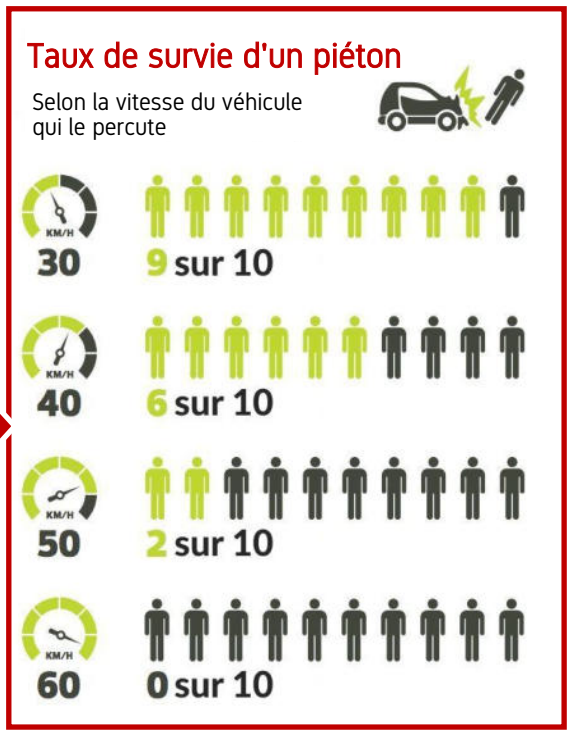

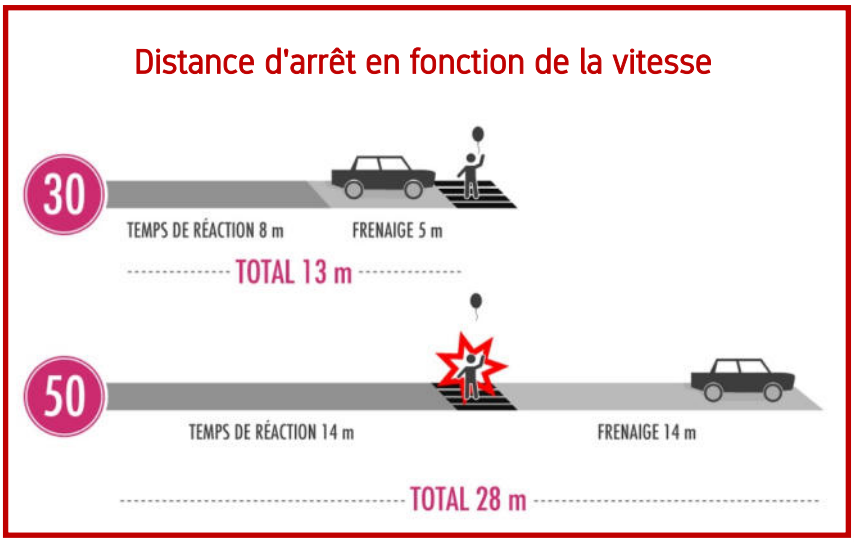

Cette année, la mesure sera effective à Chantepie, Chavagne, Saint-Jacques-de-la-Lande, Vezin-le-Coquet et Rennes, rejoignant les 12 communes de Rennes Métropole qui sont déjà dans le dispositif "Ville à 30 km/h".

PÉDIBUS

Le Pédibus est un dispositif d'accompagnement des enfants vers les écoles, par les parents et des bénévoles.
Pour les enfants, c'est l'occasion d'être avec les copains d'école pour le trajet, de traverser les rues en toute sécurité et de rencontrer d'autres adultes que les parents. Pour les parents, il permet d'en faire un moment de détente et un moment éducatif, de s'organiser à plusieurs et d'éviter les congestions aux abords de l'école et les sécuriser

Trois lignes sont en place à Chavagne : la ligne rouge et la ligne orange vers l'école élémentaire publique et la rose vers l'école Ste-Anne. Retrouvez les itinéraires et les horaires sur le site de la commune : **www.chavagne.fr/pedibus**

Si vous êtes intéressés, ou s'ils ne passent pas près de chez vous, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.

CO-VOITURAGE

Une aire de covoiturage est située près du rond-point sur la RD288 accédant à la RN24.

Vous pouvez toujours bénéficier de La prime covoiturage mise en place par l'État. Cette prime de 100 € s'adresse aux conducteurs qui se lancent dans le covoiturage à courte distance (moins de 80 km).

Retrouvez toute les infos sur : www.ouestgo.fr/mobilite

ACCESSIBILITÉ

Avec l'association Handi-Chavagne, la municipalité a pris en compte des difficultés de déplacement sur le centre-bourg.

Des travaux de réduction de marche sur les passages piétons devant les commerces et la bibliothèque seront effectués durant l'été.

Village des mobilités le samedi 16 septembre

Chavagne s'associe au programme de la semaine de la mobilité qui aura lieu en septembre avec les défis mobil'acteurs (adultes) et petits mobil'acteurs (élèves des écoles primaires)

Sur le parking de la mairie, de 14h à 18h :

- Présence du bus de "La Maison du vélo mobile" avec atelier réparation et location de vélos.
- Gravage vélo et réparation rapide avec l'antenne "Rayons d'Action" de Chavagne.
- Présence d'autres acteurs de la mobilité.
- Rencontre co-voitureurs chavagnais.

La municipalité sera présente avec un stand pour répondre aux interrogations des habitants.

DÉPLACEZ-VOUS AUTREMENT !

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) du Pays de Rennes, lance un service de conseil sur-mesure, neutre et gratuit, à destination des habitants, afin d'accompagner le changement des pratiques de déplacement.

Ce conseil se déroule en 3 temps :

- Un 1er temps avec un rendez-vous d'une quarantaine de minutes, en présentiel, dans les bureaux de l'ALEC (ou par visio ou téléphone s'il n'y a pas de possibilité de venir). L'objectif est de faire un diagnostic des déplacements actuels et de répondre aux questions des personnes bénéficiant du service ;
- Le 2ème temps sera consacré à une analyse de ce diagnostic et à l'envoi d'une fiche synthèse du rendez-vous avec des propositions de solutions détaillées (modes de transport, itinéraires possibles, temps, coût et bénéfices financiers pour chaque mode...) ;
- Le 3ème temps sera dédié, si besoin, au suivi : explication des solutions, questionnement, changement de situation du ménage...

Afin d'identifier au mieux les aides auxquelles vous pourriez être éligible, venir avec votre revenu fiscal de référence, présent sur l'avis d'imposition, ainsi qu'avec votre carte grise, si vous possédez un véhicule.

Pour bénéficier de ce conseil personnalisé, prenez rendez-vous avec un conseiller au 02 99 35 23 50 (de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30) ou par mail : mobilite@alec-rennes.org
Plus d'info sur www.alec-rennes.org

FORUM DES ASSOCIATIONS

Rendez-vous le 9 septembre pour cette journée de lancement de la prochaine année associative.

Le Forum des associations est l'occasion, pour tous les Chavagnais, de découvrir ou redécouvrir les nombreuses activités associatives, culturelles, sportives et de loisirs qui participent au dynamisme de Chavagne. Il ouvrira ses portes **le samedi 9 septembre de 9h à 12h30 à la salle Saint-Exupéry.**
Tous les bénévoles et responsables d'associations se feront un plaisir de vous renseigner et vous donneront, à n'en pas douter, envie de vous inscrire à une, voire plusieurs activités.

BASKET ESPÉRANCE

L'été est là et avec lui l'intersaison !

Le moment idéal pour mettre à jour son certificat médical et s'inscrire pour la prochaine saison.

Contact : basketchavagne@gmail.com

Pourquoi ?

- la prix de la licence est réduit pour toute inscription avant la fin du mois de juillet,
- cela allège le rush de la rentrée,
- une tâche en moins à penser pendant les vacances.

Comment ?

- renseigner le formulaire de pré-inscription sur notre site internet : https://esperancechavagne.fr/les-sections/basket
- à réception du lien, renseigner la demande de licence sur le site de la FFBB,
- régler le prix de la licence.

et le tour est joué !
Bel été à tous et rendez-vous au forum des associations début septembre !

LA GAULE CHAVAGNAISE

Samedi 17 juin 2023, la Gaule chavagnaise organisait son traditionnel "marathon de pêche".

Pour cette nouvelle édition, le président, Michel Pasquier, le bureau et bon nombre de bénévoles avaient mis tous les ingrédients pour orchestrer cette belle journée. Pari une nouvelle fois réussi : bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous !
Tôt le matin avec l'accueil des participants et le tirage au sort des emplacements, ce sont 14 équipes de 2 pêcheurs qui ont amorcé cette journée "sportive". En fin d'après-midi, est venu le temps de la pesée des prises de chaque équipe et l'annonce des résultats.
C'est le duo Fabrice Thieffin (Chavagne) et Éric Deye (Morlaix et champion de Bretagne 2022) qui l'emporte.
Après la remise des trophées, des lots et du tirage au sort, aucun pêcheur n'est reparti "bredouille". Bravo à tous les participants !

Contact : michel.pasquier69@sfr.fr

PISCINE DE LA CONTERIE

HORAIRES D'OUVERTURE du 8 juillet au 31 août 2023.

BASSIN NORDIQUE
- Lundi : 12h-20h
- Du mardi au vendredi : 8h-20h

BASSIN SPORTIF
- Du lundi au vendredi : 12h-20h

BASSIN LUDIQUE
- Lundi :14h-19h
- Mardi, mercredi, jeudi : 10h-12h / 14h-19h
- Vendredi : 10h-12h /14h-20h

L'ENSEMBLE DES BASSINS
- Samedi et dimanche : 9h-13h /14h30-18h30

Nouveau ! Avec la carte Sortir ! bénéficiez d'une remise de 50% sur l'ensemble des tarifs.

Contact : 02 99 77 47 99 - http://conterie.fr
contact@piscineconterie.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CHAVAGNE

L'année en cours va bientôt se terminer et il faut déjà penser à la prochaine !

La reprise des cours se fera à partir du mardi 12 septembre aux lieux et horaires habituels.
Le Forum des associations aura lieu le 9 septembre et les inscriptions pourront se faire ce jour-là ou même dès maintenant si vous le désirez en envoyant votre message à gvchavagne@gmail.com
Mais, auparavant, les enfants de Gym 3 pommes et Gym Multi-activités ont participé au GV Athlon le mardi 13 juin : chaque enfant licencié etait chargé d'inviter un ou plusieurs copain(s) ou/et copine(s) pour lui faire découvrir son activité et lui donner envie d'y participer. À l'issue de cette séance, un petit cadeau a été remis à chaque enfant présent.
Bonne fin d'année sportive et bonnes vacances !

Pour plus d'info : gvchavagne@gmail.com

VÉLO CLUB CHAVAGNAIS

2ème épreuve du Challenge de la Flume et du Meu trophée Marcel Blot : public et coureurs présents sur le grand prix cyclistes de Chavagne.

Les traditionnelles courses cyclistes se sont déroulées dimanche 14 mai à Chavagne avec le soleil et un public très nombreux.
Pour la première course U15, 52 coureurs ont pris le départ. C'est Nahel Belhadj (VC pays de Loudéac) formé au VCC chavagne qui remporte l'épreuve.
56 coureurs (U17) étaient au départ de la 2ème course, remporté par Enzo Brien (OC Locminé).
Puis les Open et Access clôturaient cette journée. 110 inscrits prenaient le départ, la course qui s'animait au fil des tours devant un public très nombreux venu encourager ces coureurs tout au long du parcours. Au classement final c'est un Ecossais Bradley Perkins (CC Plancoët) qui l'emporte.

Résultats de la 2ème épreuve du Challenge de la Flume et du Meu trophée Marcel Blot :

- U 15 - Nahel Belhadj (VC Pays de Loudéac).
- U 17 - Titouan Foubert (VC St-James).
- ACCESS 1 et 2 - Nouvel Yoann (CC St-Onen).
- OPEN 2-3 : Mary Clément (CC Châteaugiron) et Bradley Perkins (CC Plancoët) même nombre de points.

La finale avait lieu le 11 juin à a Chapelle-Thouarault. Elle fut très animée au vu des classements serrés dans certaines catégories.

Le podium des Open 2- 3 et Access 1-2

Lors du pot de l'amitié qui clôturait cette journée, le Maire, René Bouillon, et la présidente du VCC, Marie-Thérèse Le Roux, ont salué le courage des coursiers garçons et filles et remercié les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ces épreuves malgré les travaux dans le bourg de Chavagne.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine.

Contact : Marie-Thérèse Le Roux 02 99 64 23 30.

USCC - L'ATELIER DU BIEN-ÊTRE

Exercices énergétiques et méditation.

Un atelier pour nous ressourcer, nous recentrer, nourrir et harmoniser nos énergies. Différentes disciplines pour l'inspirer : qi gong, taiji quan, méditation et yoga pour les principales. On ne peut approfondir toutes ces disciplines en un atelier, mais on peut en extraire quelques bienfaits par la pratique d'enchainements accessibles et efficaces. Chaque atelier met en avant un objectif et l'enchainement adapté pour cette recherche particulière. Un même enchainement peut être mis en lumière de bien des façons et regorge de bienfaits très variés. Objectifs et bénéfices : améliorer la fluidité, la souplesse, la concentration, la respiration / renforcer le corps, sa santé et ses postures / développer le lâcher-prise, l'écoute de soi, l'équilibre / se relaxer / cultiver un esprit clair et serein (...)

Les ateliers sont accessibles à toutes et tous.
Les débutants apprendront à adapter la pratique à leur condition physique.
Les plus expérimentés approfondiront leur expérience en découvrant les subtilités des enchainements exercés, une découverte

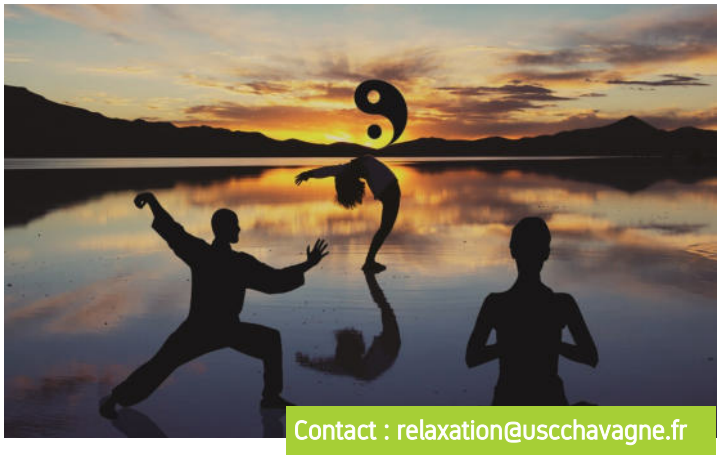

Contact : relaxation@uscchavagne.fr

sans fin ! Le secret pour mettre à jour tout votre potentiel se définit en un mot : présence.
Mot essentiel à cet atelier du bien-être et condition incontournable pour progresser. Être présent et au présent, ici et maintenant !

Envie de tester des ateliers en ligne ? La chaîne youtube Dozen & Dokibu est à votre disposition. Attention, l'essentiel se transmet sans écran, en pleine présence... : mardi 19h/20h ; 20h15/21h15.

CONCOURS MON ARBRE

Résultat et exposition des photos à la bibliothèque.

Pendant tout l'été, vous pourrez admirer toutes les photos qui ont été prises par des Chavagnais sur le thème des arbres. Quatre enfants et treize adultes ont participé au concours photos organisé par la commune dans le cadre de son programme d'actions 2023 sur le thème "biodiversité et forêt".
Ces différents clichés célèbrent uniquement des arbres situés sur le territoire communal. Chêne au coucher du soleil, eucalyptus familial aux branches allongées, érable aux teintes pourpres ou marronniers en fleurs, vous pourrez tous les découvrir aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Bravo aux lauréats juniors de ce concours photos :

- Lily-May Rabault pour "Le miroir aux fées",
- Julien Boisivon pour "Arbres".

Bravo aux lauréats adultes :

- Sébastien Meunier pour "Architecture arboricole"
- Karim Lazreq pour "Le spectacle de la nature".

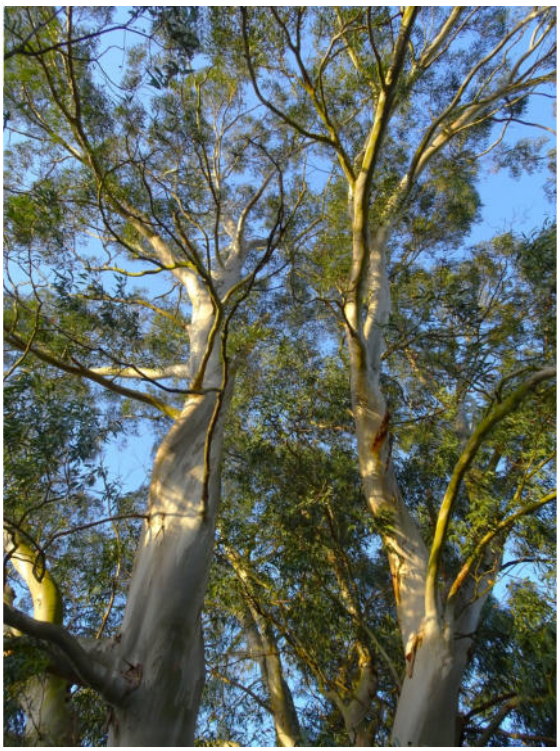

Architecture arboricole

Le miroir aux fées

Le spectacle de la nature

Arbres

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux visages à la bibliothèque.

Elles s'appellent Monique, Martina, Linda, Marie, Virginie, Christiane, Geneviève, Axelanne et Valérie. Il s'appelle Olivier. **Ils forment ensemble l'équipe des nouveaux bénévoles de la bibliothèque.**
Vous pourrez croiser leur sourire à l'accueil ou leur confier vos livres empruntés car ils sont une aide précieuse pour le personnel de la bibliothèque.
L'équipe des agents est toujours là, bien sûr, mais tous ces Chavagnais ont répondu bénévolement présents à un besoin d'aide pour ranger, couvrir, enregistrer, pilonner les livres ou améliorer le portail informatique de la bibliothèque. Les lecteurs chavagnais sont nombreux alors pour que le meilleur accueil possible leur soit réservé, ces citoyens se rendent utiles aux autres.
Toute l'équipe municipale les remercie très chaleureusement : réservez-leur, vous aussi, votre plus beau sourire quand vous viendrez à la bibliothèque !

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Cet été, la bibliothèque changera ses horaires en juillet pour vous accueillir plus tardivement le soir et réouvrira dès le 21 août aux horaires habituels.

Horaires d'ouverture en juillet (à partir du 10 juillet)

- Lundi : 15h30-19h
- Mercredi : 10h-12h et 15h30-19h
- Vendredi : 15h30-19h

Fermetures les samedis 15, 22 et 29 juillet.

Congés d'été du lundi 31 juillet au dimanche 20 août inclus.

Réouverture dès le lundi 21 août aux horaires habituels :

- Lundi : 15h30-18h30
- Mercredi : 10h-12h et 15h30-18h30
- Vendredi : 15h30-18h30
- Samedi : 10h30-12h30

N'oubliez pas que vous pouvez emprunter plus de livres et plus longtemps pendant la période estivale ! Bon été et bonnes lectures !

Contact : bibliotheque@chavagne.fr
ou 02 99 64 25 18. Retrouvez toutes les infos sur le Portail de la bibliothèque :
https://chavagne.bibenligne.fr

COUPON SPORT 35

Un coup de pouce financier pour inscrire vos enfants dans un club sportif.

Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes bretillien·nes âgé·es de 11 à 15 ans (né·es entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V). Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 € par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 € et 90 € ou de 40 € par enfant si le coût global est supérieur à 91 €. Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S. 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact : jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr - 02 99 02 34 14

LES PELOUS DE VEYETTES

Marcher et s'évader sur le GR 34.

Tel fut le leitmotiv de nos marcheurs tout au long de ce long week-end de la Pentecôte. Les Pelous de Veyettes sont habitués à tutoyer la nature "*On ne voit bien qu'avec ses pieds*". Ces trois journées permirent de découvrir les côtes Morbihannaises. En lever de rideau, Auray le port de Saint Goustan ou Benjamin Franklin émissaire américain fit escale le 4 décembre 1776. Découvrant son patrimoine, ses rues étroites, ses maisons à colombages puis quelques pas de plus longeant ses deux rivières en se laissant entrainer vers un appendice de la rivière d'Auray, le charmant port du Bono perle du golfe du Morbihan où repose le célèbre navigateur Bernard Moitessier bien connu des amoureux de la voile. Une pause-déjeuner au bord de la rivière avant d'entamer le retour et fermer la boucle constituée de parties boisées toujours dans ce même paysage bucolique abritant ici ou là un cimetière de vieux bateaux ou quelques mouillages isolés.

Seconde journée, cap Presqu'île de Quiberon Portivy (lieu d'hébergement) départ pour joindre Saint-Pierre-Quiberon pour un périple entrecoupé de poses et moments contemplatifs, amorce pour un retour tout le long de la côte sauvage laissant au travers des dunes l'accès à de nombreuses petites criques révélant de sublimes panoramas.

Les soirées conviviales n'ayant pas épuisé les ressources physiques ni la bonne humeur ambiante nous ne pouvions pas quitter le golfe du Morbihan sans un passage sur les sites de Baden et de Larmor-Baden, lieux incontournables pour une ultime randonnée, en se laissant déambuler le long de l'estran, goûter les parfums maritimes et laisser le temps s'écouler.

Enfin au terme de ces beaux sentiers sous des cieux ensoleillés et nombres de kms plus loin nos 30 marcheurs(es) durent constater que leurs sacs s'étaient allégés et leurs têtes remplies de belles images, rêvant du prochain rendez-vous garant de découvertes, partage et convivialité.

Bravo aux organisateurs(es) : Marie-France, Monique, Catherine, Gérard, pour ce week-end mémorable.

ENFANCE ET JEUNESSE

ESPACE JEUNES

Découvrez toutes les activités sur la plaquette disponible sur le site de la commune.

Voici quelques animations au programme :

Grimpe dans les arbres
L'Espace jeunes participe à la Grimpe d'arbres à Chavagne avec l'association « Là-haut » sur la commune.

Atelier de cuisine
Il y a aussi une cuisinière professionnelle qui intervient pour faire participer les jeunes à un concours culinaire sur le goûter. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à l'équilibre alimentaire en incorporant les fruits dans leur goûter tout en le rendant tout de même gourmand.

Atelier sténopé
« La fabrik'a » va intervenir avec un atelier de sténopé qui consiste à prendre des photos comme autrefois. Ce sont les débuts de l'appareil photo.

Nous nous promenons à travers le temps durant ces vacances, nous proposons donc des ateliers, des recettes ainsi que des activités qui existent depuis très longtemps. Mais aussi des choses du présent comme l'Archery Bump et le Bubble soccer.

Interco
Cet été l'Espace Jeunes de Chavagne participe à plusieurs évènements Inter-communes, comme un tournoi de troll Ball sur Chavagne ou encore les Eaulympiades à la piscine de Chartres-de-Bretagne. Des activités qui permettent d'aller à la rencontre d'autres structures pour des moments partagés.

Portes Ouvertes
Le vendredi 1er septembre, l'Espace jeunes ouvre ses portes aux nouveaux collégiens (entrée en 6ème) pour venir découvrir les lieux, l'équipe d'animation et s'inscrire pour la nouvelle année.

Horaires : 10h à 12h / 14h à 18h30 du 3 au 27 juillet et du 21 août au 1er septembre. Contact : espace.jeunes@chavagne.fr - 02 99 64 37 72

APEL SAINTE-ANNE

Un point sur l'année écoulée.

Nous sommes heureux d'avoir pu participer, de par nos actions, à financer des spectacles de Noël, la classe Rivière et des sorties de fin d'année scolaire. L'achat de draisiennes est également en cours grâce au don d'Azarcom et aux ventes mensuelles de gâteaux. Beaucoup de projets pour l'année prochaine, dont la poursuite de l'aménagement de la cour.
Nous remercions toutes les familles et amis de l'école pour leur participation aux actions (gâteaux, tabliers, marché de Noël, épiphanie, Saint-Patrick, vêtements flockés, kermesse).

Bonnes vacances à toutes et à tous et à bientôt !

Contact : apel.stanne.chav@gmail.com
Site : www.ste-anne-chavagne.fr

ASSISTANT FAMILIAL

Connaissez-vous le métier d'assistant familial ?

Les assistantes et assistants familiaux accueillent, à leur domicile, un ou plusieurs enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance.
Formation, agrément, rémunération, conditions d'accueil, travail en équipe : des réunions d'information sont organisées dans tout l'Ille-et-Vilaine pour répondre aux questions des personnes intéressées par ce métier.
Les prochaines réunions d'information auront lieu de 18h à 20h, à Thorigné-Fouillard :

- Mardi 12 septembre 2023
- Mardi 14 novembre 2023

Inscription obligatoire et infos pratiques au 02 99 02 49 27 ou 02 99 02 44 23.

Plus en savoir plus et découvrir les témoignages d'Alexandra et Thierry qui exercent ce métier : rendez-vous sur www.ille-et-vilaine.fr/assistant-familial

APEL SAINTE-ANNE

À la rencontre des oiseaux et des insectes

Suite à la première découverte menée en classe, Virginie (chargée d'animation à la LPO) a accueilli les élèves de la TPS au CP successivement sur le terrain près du bois de la Sillandais pour écouter les oiseaux, découvrir le rôle de leurs chants, observer des nids et en fabriquer par petits groupes. Pour terminer, les enfants sont partis à la découverte des invertébrés (capture et identification d'insectes) ...Une riche sortie dans la nature appréciée par tous !

Les sorties UGSEL

En mai et juin, toutes les classes ont participé aux rencontres sportives regroupant les écoles privées du secteur. Cette année, le thème retenu était celui de l'athlétisme. Différents ateliers étaient proposés : le lancer loin, le lancer avec précision, les courses, les relais, les sauts. De quoi satisfaire tous nos jeunes sportifs !

Sortie à Lizio

Vendredi 26 mai, sous un soleil radieux, tous les enfants de maternelle se sont rendus à Lizio pour y visiter l'insectarium et l'univers du poète ferrailleur.
L'insectarium a plongé les élèves dans l'univers des insectes et autres petites bêtes et le poète ferrailleur leur a permis de se promener dans le monde animé de Robert Coudray, un artiste sculpteur. Le 20 juin, les classes de CP/CE1/CE2 sont allés visiter le musée de Robert Tatin.

Fleurissement

Grâce à l'aide de la mairie et sous les conseils avisés des agents communaux, les enfants ont participé au fleurissement des abords de l'école ! Ils veillent à l'évolution de leurs semis et ont hâte de découvrir de belles fleurs...

Un séjour les pieds dans l'eau

Les élèves de CE2-CM1-CM2 se sont rendus à Belle-Isle-En-Terre pour une séjour en classe de rivière, au Centre Régional d'Initiation à la Rivière. Hébergés dans le château de Lady Mond, les élèves ont pu découvrir les rivières du Guer et du Guic et toutes les espèces vivantes qui peuplent cet écosystème très riche, de la loutre à la salamandre en passant par les larves de demoiselles et autres poissons d'eau douce. Les enfants ont pu s'initier à l'orpaillage et ont trouvé quelques belles améthystes dans leur bâtée. Ils ont conçu des moulins qu'ils se sont fait une joie de mettre à l'épreuve de la rivière. Autant d'activités au grand air qui permettent aux enfants de découvrir un écosystème très riche dont la préservation est un enjeu essentiel.

Contact : Ecole Sainte-Anne, 1 rue du Calvaire
02 99 64 25 98 - www.ste-anne-chavagne.fr

ARTIMO

Artimo

Pour tous vos projets travaux

Artimo est un réseau d'artisans qualifiés qui vous accompagne dans la réalisation de tous vos travaux sur Chavagne et dans toute l'Ille-et-Vilaine.

Vous avez un projet de rénovation ou d'extension ?

Artimo intervient aussi bien pour des rénovations complètes clés en main (rénovation globale, rénovation d'une salle de bain, aménagement de combles, etc.) que pour des ouvrages spécifiques : terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, menuiseries, électricité, plomberie, plâtrerie, carrelage, peintures et sols.

Basé à Chavagne, Artimo veille à travailler avec des entreprises locales et qualifiées.
Un interlocuteur unique pour plus de facilité et de réactivité. Des devis gratuits, des outils performants (visite virtuelle, plan schématique, projection).
Artimo s'adapte au contexte de votre projet ainsi qu'à vos attentes et vous accompagne de la première visite à la réception du chantier.

Horaires : du lundi au vendredi : 8h – 18h et samedi : 9h – 12h.

Plus d'info : www.artimo-travaux.fr
Contact : 06 02 71 85 21
kevin@artimo-travaux.fr

HADENN ENVIRONNEMENT

HADENN
ENVIRONNEMENT

Élagage, sciage et vente de bois local.

Récemment installé sur Chavagne, Marc Hadjimanolis propose une activité d'élagueur grimpeur avec "Hadenn Environnement".
Il est spécialisé dans la taille et le soin aux arbres. Il vous apportera diagnostic et conseil. Tous types de travaux d'élagage peuvent être envisagés allant des tailles sanitaire, de sécurité, d'éclaircie jusqu'à l'abattage-démontage de l'arbre.

En parallèle, Marc propose une autre activité avec "Hadenn Scierie".
La démarche réside dans la valorisation des déchets de coupe via leur transformation en copeaux de bois ou en planches.
Grâce à une scie à ruban mobile, les troncs sont transformés en planches. Elles sont ensuite stockées dans un hangar situé rue du Champ Fleuri. Le bois est issu de l'agglomération rennaise et plus particulièrement des chantiers de Hadenn Environnement. Cette scie se déplace de chantier en chantier.
Livraison ou retrait sur place. Les prix sont fixés sur le cours actuel du bois et sur son taux d'humidité. Plus de 100 m^3 de bois (chêne et autres essences) sont déjà stockés.

Contact : 06 07 08 31 27
hadenn357@gmail.com
14 rue du Champ Fleuri

LE VRAI POTAGER

Aurélie vous attend sur les marchés de Chavagne.

Depuis près d'un an, Aurélie Levrel s'est lancée dans l'activité de maraîchage. Fille d'agriculteur, elle s'est installée sur un terrain de 4000 m² situé à la Riaudière. Elle cultive uniquement des légumes plein champ, sans pesticide.

Elle vous proposera des produits de saison. Retrouvez-la sur les marchés de Chavagne :

- Le mercredi, place de la mairie, de 9h à 12h15
- et le vendredi, place Noël Dupont, de 15h à 19h30.

Contact : 06 76 35 89 88

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Tél : **02 99 64 24 11**
Fax : **02 99 64 33 11**
Courriel : **mairie@chavagne.fr**
Site Internet : **www.chavagne.fr**
Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

Fermeture les samedis du 15 juillet au 19 août

Bibliothèque municipale

Tél : **02 99 64 25 18**
Courriel : **bibliotheque@chavagne.fr**

Lundi		15h30 - 18h30
Mercredi	10h-12h	15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	10h30-12h30	

Horaires d'été : voir page 19

Espace Jeunes

Tél : **02 99 64 37 73**
Courriel : **espace.jeunes@chavagne.fr**
En période scolaire

Mercredi	14h - 19h
Vendredi	17h - 19h
Samedi	14h - 18h

En période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

Accueil de loisirs

Tél : **02 99 64 28 53**
Courriel : **service-enfance@chavagne.fr**

BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 10h - 12h15
Samedi : 10h - 11h30

ENVIRONNEMENT

Collectes

Collecte sélective : **mercredi**
Ordures ménagères : **vendredi**

Déchetterie de Mordelles

Du lundi au samedi (sauf mardi après-midi) :
9h - 12h et 14h - 18h
Tél. **0 800 01 14 31**

Plateforme de Le Rheu

Lundi et mardi : 14h-17h. Fermée le jeudi.
Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h ; 14h-17h.

ÉCOLES

Écoles publiques

Elémentaire : **11 rue de la Croix Verte**
Tél: **02 99 64 21 49**
Courriel: **ecole.0350192U@ac-rennes.fr**
www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr

Maternelle : **9 rue de la Croix Verte**
Tél: **02 99 64 26 31**
Courriel : **ecole0351817K@ac-rennes.fr**
www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr

École Sainte-Anne

1 rue du Calvaire - Tél : **02 99 64 25 98**
Courriel : eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh
www.ste-anne-chavagne.fr

SOLIDARITÉS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place Toulouse Lautrec, Mordelles
Tél. **02 23 41 28 00 - cias@cias-ouest-rennes.fr**
www.cias-ouest-rennes.fr

Assistante sociale

Sur rendez-vous : **02 99 27 76 41**

Point Accueil Emploi

Le Rheu : Médiathèque "l'Autre Lieu",
lundi et vendredi, 9h-12h
Mordelles : CIAS, mardi et jeudi, 9h-12h
Tél. **02 90 02 36 41**
pae@cias-ouest-rennes.fr

La Longère (Mordelles)

Tél. **02 90 02 36 36**
lalongere@cias-ouest-rennes.fr

Correspondant Ouest-France

Jean-Yves Saulnier : saulnierjy@oulook.com

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : **17**
Pompiers : **18**
SAMU et médecins : **15**
CHR Rennes : **02 99 28 43 21**
Infirmières : **02 99 64 22 15**
Pharmacies : **32 37**
Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**
Taxi Ambulance : **02 99 64 20 64**
Taxi 7/7 : **06 09 35 88 12**
ST TAXI : **06 77 78 57 63**
SOS Amitié : **02 99 59 71 71**
Grdf : **0800 47 33 33**
Enedis : **09 72 67 50 35**
SAUR : **02 78 51 80 09**

La publication des avis de naissances et de mariages ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou des intéressés.

NAISSANCES

Le 24 mars 2023
Noé GOUIN JÉHAN
9 allée de la Dentellière

Le 3 avril 2023
Louis BRANCHU
3 avenue du Mail

Le 10 avril 2023
César CARRÉ
l13 rue de Gavrinis

Le 30 avril 2023
Julia LESAINT
21 rue du Champ Fleuri

Le 19 mai 2023
Lyvia BOURDET
16 rue du Parc

Le 22 mai 2023
Jade ZEMBRA
2 rue des Charmilles

MARIAGE

Le samedi 6 mai 2023
M. Emmanuel MALARD
et Mme Vanessa CHUPÉ

Le samedi 27 mai 2023
M. Christophe DAGUET
et Mme Guenola PÉRÈS

Le samedi 10 juin 2023
M. Paul PENCOLÉ
et Mme Floriane RENOUARD

DÉCÈS

Le 23 avril 2023
Mme Denise COËFFIER

Le 23 avril 2023
M. Pierre MALEUVRE

Le 17 mai 2023
M. Jacques BILIEN
3 rue de Turgé

Le 10 juin 2023
M. Pierre SIMONNEAUX

le 14 juin 2023
M. Emile LE TEXIER
6 rue du Domaine

JUILLET

DE JUILLET À SEPTEMBRE
Exposition photos
Étang de la Sillandais

AOÛT

LUNDI 14 AOÛT
Don du sang
14h30-19h - Salle de l'Entre 2 Rives

SEPTEMBRE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
Braderie
Organisée pas Azarcom

MARDI 5 SEPTEMBRE
Pique-nique participatif
À destination des aînés
12h- Étang de la Sillandais

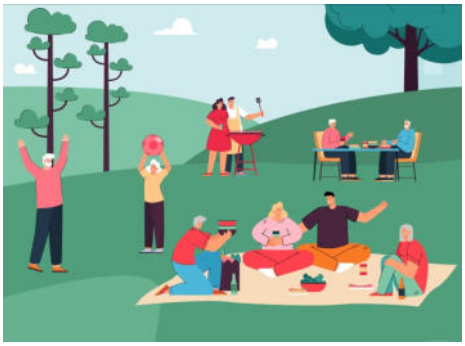

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Forum des associations
9h à 12h30 - Salle Saint-Éxupéry

SAMEDI 9 SEPTEMBRE
Accueil des nouveaux habitants
11h - Foyer sportif et associatif
(complexe Saint-Éxupéry)

JEUDI 14 SEPTEMBRE
Atelier philo pour les adultes
18h30 - Bibliothèque municipale

SAMEDI 16 SEPTEMBRE
Village des mobilités
14h à 18h - parking de la Mairie

SAMEDI 23 SEPTEMBRE
Repas des aînés
12h30 - Salle de l'Entre 2 Rives

OCTOBRE

SAMEDI 7 OCTOBRE
Les bébés lecteurs
10h - Bibliothèque municipale

Ramassage citoyen
14h à 17h

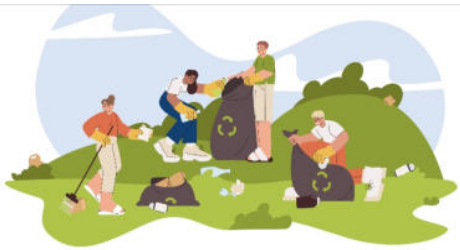

VENDREDI 13 OCTOBRE
Atelier philo pour les enfants
18h30 - Bibliothèque municipale